

Le Département des Alpes-Maritimes développe des services de proximité.
Création de **La Maison des Alpes-Maritimes (MAM)**, c'est espace mutualisé de services...

MAISON DES ALPES MARITIMES - NICE:

6 Avenue Max Gallo 06000 Nice
Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17 h
Tél : 04 89 04 32 95

MAISON DES ALPES MARITIMES -VENCE :

Place Clémenceau /passage Cahours, 06140 Vence
Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17 h
Tél : 04 89 04 58 60

MAISON DES ALPES MARITIMES - GRASSE :

12 Boulevard Carnot 06130 Grasse
Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17 h
Tél : 04 89 04 36 50

L'objectif des Maisons des Alpes-Maritimes (MAM): faciliter l'accès aux services publics et accompagner les maralpains dans leurs démarches administratives et leurs demandes médico-sociales à chaque étape de la vie, à travers un suivi personnalisé

6 Services sont proposés:

1. Maisons du Département

- **Accès à tous les services publics** du bouquet France services et dispositifs du Département (carte grise, passeport, etc.).
- **Aide administrative** : Accompagnement pour démarches administratives (déclaration d'impôts, retraite, litiges, etc.).
- **Accompagnement dans vos démarches en ligne grâce aux outils numériques** : Conseillers numériques pour aider à l'autonomie en ligne (ordinateurs en libre accès, bornes tactiles, visio service).
- **Accès aux partenaires nationaux France services** : CAF, CPAM, France Travail, La Poste, etc.
- Etre guidé dans vos projets locaux (emploi, logement, formation etc.).

2. Maisons des Solidarités Départementales (MSD)

- **Accompagnement social personnalisé** : Aide aux sans-emploi, maintien dans le logement, prévention des expulsions, suivi des bénéficiaires du RSA.
- **Soutien au quotidien** : Accès aux droits, aide à la parentalité, surendettement, logement.
- **Interventions à domicile** : Soutien pour la gestion du budget, le rôle de parent, ou en cas de handicap.
- **Protection de l'enfance et de la famille** : Soutien parental, prévention des maltraitances, lutte contre l'absentéisme scolaire.

3. Centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI)

- **Suivi de grossesse et préparation à la parentalité** : Consultations prénatales, conseils sur la grossesse et la naissance, entretiens postnataux.
- **Soins préventifs des enfants** : Consultations médicales et de puériculture, activités collectives, bilans de santé.
- **Accompagnement des jeunes** : Santé sexuelle, contraception, prévention des comportements à risque, et suivi psychologique.

4. Maison des Alpes-Maritimes des 1 000 premiers jours

- **Accompagnement des futurs et jeunes parents** : Conseils sur la grossesse, le projet de naissance, la parentalité et les besoins de l'enfant.
- **Suivi postnatal** : Soutien à la parentalité, prévention du syndrome du bébé secoué, gestion des pleurs, insertion socio-professionnelle.
- **Développement de l'enfant** : Suivi sensorimoteur, éveil culturel, alimentation, et prévention des troubles psychomoteurs.

5. Maison de l'Autonomie

- **Accompagnement des personnes handicapées (adultes et enfants)** : Aides humaines et techniques, aménagements du logement et transport, aide animalière pour chiens guides.
- **Aide aux aidants** : Solutions de répit, conseils juridiques, aide financière, informations pratiques.
- **Transport scolaire pour élèves handicapés.**

6. Aide médicale et psychologique (adulte et adolescent)

- **Accompagnement en sexualité et contraception** : Conseils sur la contraception, prévention des IST, interruption volontaire de grossesse (IVG).
- **Dépistage et accompagnement** : Dépistage des IST et du VIH, soutien psychologique et médical, résolution des difficultés relationnelles ou familiales.